

Sujet : Enquête PLU

De : Patrice Marais <[REDACTED]>

Date : 01/02/2019 à 21:50

Pour : enquete.plu@valergues.com

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis propriétaire en indivision avec mes deux soeurs de la propriété se trouvant 75 avenue Frédéric Mistral à Valergues composée sur le plan cadastral des parcelles n° A 690 , A 687 , A 692 , A 689 avec le droit de passage sur les parcelles A 696 et A 695 qui doivent servir d'accès sur ces terrains par la route de Lansargues .

Tel que le projet du PLU se présente sur ses parcelles je ne peux rien en faire ; je me trouve complètement enfermé.

En 2014 nous avons convenu et eu la promesse de Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour que le PLU prenne en compte le plan si dessous pour aménager ce terrain : 3 lots et les chemins pour y accéder.

Pour celà je demande Monsieur le Commissaire Enquêteur de déclasser une partie de la zone boisée qui se trouve mitoyenne avec mon Oncle d'un coté et de l'autre la limite UP2 pour la création d'un chemin qui déservira les futures parcelles ; les nôtres ainsi que celles de mon Oncle . (en mauve sur le plan n° 3)

Chemin qui partirai du futur passage sur A695 (largeur 5/6 m ; Longueur 70/90 m) permettant l'accès aux parcelles.

Ensuite de déclasser également la zone boisée 690 , 687 juste avant la zone UP2 de façon à pouvoir réaliser ces parcelles. (en bleu sur le plan n° 3)

Il serait intéressant aussi de supprimer la sortie sur l'avenue F. Mistral qui est très dangereuse compte tenue du peu de place et de manque de visibilité et de la remplacer par une enclave au centre mieux sécurisé permettant la sortie de deux parcelles (couleur orange sur le plan n° 3). Pour celà il faudrait déclasser également une petite partie de zone boisée le long de l'avenue F. Mistral . (en jaune limites du terrain)

Merci Monsieur le Commissaire Enquêteur de prendre soin d'étudier ma demande.
Veuillez agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur mes salutations distinguées.

PATRICE MARAIS

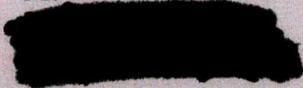
— COURRIER GEOMETRE.png —



BILICKI-DHOMBRES-OSMO
Géomètres Experts Fonciers D.P.L.G.

Mauguio, le 26 mars 2014

M. MARAIS Patrice



Siège social :

134, rue de Font Caude
34080 Montpellier

Tél. 04 67 06 1 061
Fax 04 67 06 1 062

montpellier@dgema.fr
www.dgema.fr

N/Réf. : SV/SV-14-03-111M
Dossier N° 140041

OBJET : VALERGUES –Dossier Marais

Agences :

Successesseur de CASES Gérard
Résidence Le Trident - Bat A - N° 32
49, rue Léon Jouhaux
34130 Mauguio
Tél. 04 67 29 53 63
Fax 04 67 29 52 13
mauguio@dgema.fr

Successesseur de AURY Olivier
Z.A. Les Avants
5, Avenue du Grand Chêne
34270 St Mathieu de Trévières
Tél. 04 67 86 88 82
Fax 04 67 86 88 83
stmathieu@dgema.fr

Parc d'activité Camalcé
Giratoire Camalcé - Bât 9
34150 Gignac
Tél. 04 67 57 93 02
Fax 04 67 57 03 49
gignac@dgema.fr

15, avenue Foch
48000 Mende
Tél. 04 66 49 34 00
Fax 04 66 49 08 71
mende@dgema.fr

Successesseur de GOYON Roger
16, Rue Neuve Ste Catherine
Bât. 1 - Appt 11
13007 MARSEILLE

Banque :
BNP N° 30004 00640-00010136264-86
Siret :
338 413 768 000 56 - APE 7112A

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint le plan, avec le principe de découpage des lots, réalisé pour l'étude de faisabilité d'un lotissement sur votre propriété et celle de votre oncle.

Ce projet a été validé avec la mairie. Le PLU, en cours d'étude, tiendra compte de ce principe de découpage et permettra, à l'avenir, la réalisation d'un permis d'aménager, à la différence de la situation actuelle qui ne permet la réalisation d'un lotissement que pour les propriétés de plus de 15 000 m².

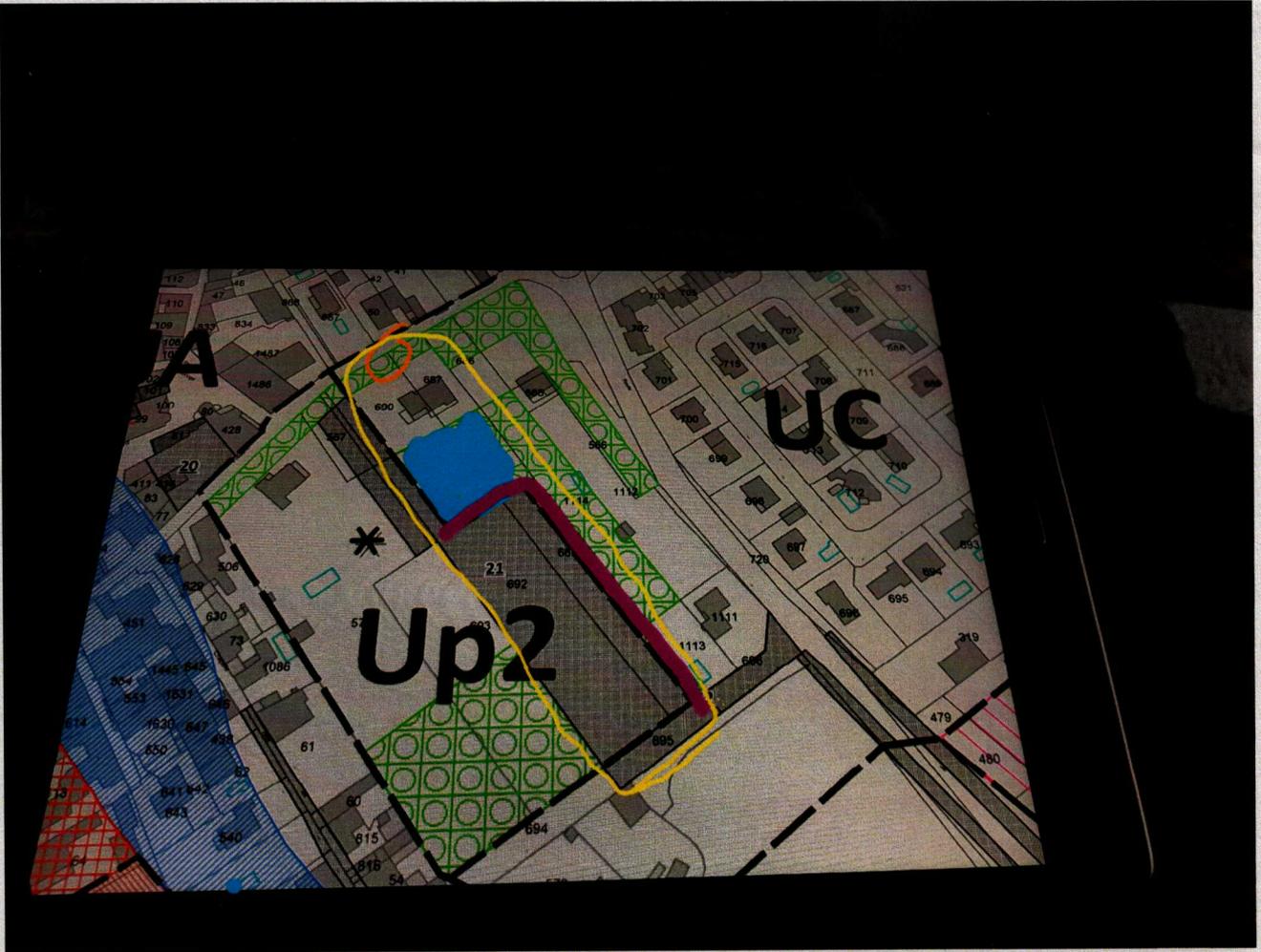
Restant à votre disposition pour tout renseignement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

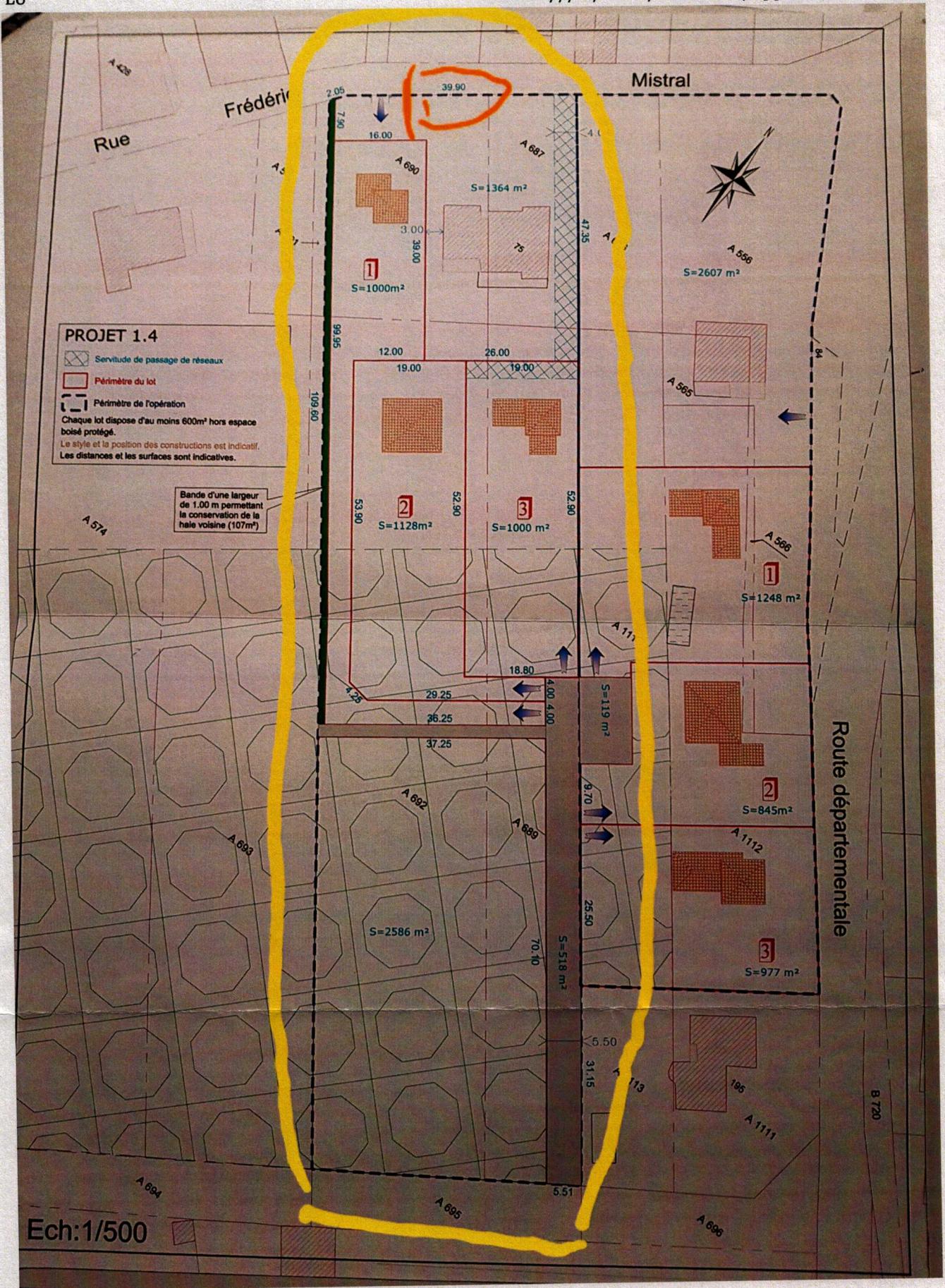
Stéphane VALENTIN

P.J. : pièce citée

des Géomètres Experts méditerranéens associés



—Projet 1.4 .jpg



— Pièces jointes : —

COURRIER GEOMETRE.png

4,4 Mo

Plan n° 3 ().jpg

6,4 Mo

Projet 1.4 .jpg

5,5 Mo